



ICAO

ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

Vingt-septième réunion du Groupe régional Afrique-océan Indien de planification et de mise en œuvre (APIRG/27) et dixième réunion du Groupe régional de sécurité de l'aviation Région Afrique-océan Indien (RASG-AFI/10), Séances conjointes

4 et 8 novembre 2024

Point 3 : Coordination APIRG et RASG-AFI
Résultats de la septième réunion de l'Équipe spéciale de Coordination entre APIRG et RASG-AFI
(Présenté par le Secrétariat)

RESUME	
<p>Ce document de travail présente les résultats de la septième réunion de l'équipe spéciale de coordination entre APIRG/RASG-AFI (ARC-TF/7), qui s'est tenue virtuellement le 17 octobre 2024.</p> <p>La réunion a examiné et discuté de ses termes de référence, du suivi des Conclusions et Décisions des réunions APIRG/26 & RASG-AFI/9, ainsi que des Conclusions et Décisions de la réunion extraordinaire d'APIRG et de RASG-AFI, de l'amélioration des structures d'APIRG et de RASG-AFI, des domaines communs d'APIRG et de RASG-AFI, de la proposition d'ordre du jour pour les sessions conjointes APIRG/27 & RASG-AFI/10 et la coordination des activités d'APIRG et de RASG-AFI, ainsi que la mise en place d'un programme de travail commun et la coordination des rapports annuels de l'APIRG et du RASG-AFI.</p> <p>La suite à donner par la réunion figure au paragraphe 3</p>	
<i>Objectifs stratégiques connexes</i>	A, B, D et E
<i>Référence(s)</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports des réunions APIRG et RASG-AFI • Manuels de procédures APIRG et RASG-AFI • TDR ARF-TF

1. INTRODUCTION

- 1.1 La réunion se souviendra que l'Équipe spéciale de coordination APIRG/RASG-AFI (ARC-TF), en tant qu'organe subsidiaire d'APIRG et du RASG-AFI, est chargée de coordonner les activités d'APIRG et du RASG-AFI sur une base régulière. L'ARC-TF discute des questions communes et de rendre compte à l'APIRG et au RASG-AFI.

- 1.2 La septième réunion de l'ARC-TF s'est tenue virtuellement le 17 octobre 2024. Elle a réuni 29 participants des États de la région AFI et des organisations régionales et internationales.

2. ANALYSE

- 2.1. La réunion a été dirigée par le président du RASG-AFI, assisté par le directeur régional adjoint du bureau ESAF de l'OACI. Les bureaux régionaux ESAF et le WACAF ont assuré le secrétariat.
- 2.2. Les travaux de la réunion ont porté sur la révision des termes de référence de l'ARC-TF, le suivi des conclusions et décisions des réunions APIRG/26 et RASG-AFI/9, ainsi que sur les conclusions et décisions de la réunion extraordinaire de l'APIRG et de la RASG-AFI, l'examen en vue de l'amélioration de la structure d'APIRG et du RASG-AFI, la revue et la mise à jour des domaines communs à APIRG et au RASG-AFI, l'examen de l'ordre du jour proposé pour les sessions conjointes de l'APIRG/27 et du RASG-AFI/10 et la coordination des rapports annuels de l'APIRG et du RASG-AFI.

Révision des termes de référence de l'ARC-TF

- 2.3. Conformément aux usages en vigueur au sein des organes subsidiaires de l'APIRG et du RASG-AFI, la réunion a revu ses termes de référence (TOR).
Suivi des conclusions et décisions APIRG/26 et RASG-AFI/9, ainsi que des conclusions et décisions de la réunion extraordinaire.
- 2.4. La réunion a examiné les progrès réalisés dans la mise en œuvre des conclusions et décisions des réunions APIRG/26 et RASG-AFI/9, ainsi que des conclusions et décisions de la réunion extraordinaire d'APIRG et du RASG-AFI. La réunion a exhorté toutes les parties prenantes à accélérer la mise en œuvre des actions en suspens.

Amélioration des structures d'APIRG et de RASG-AFI

- 2.5. La réunion a rappelé les décisions antérieures des réunions APIRG et RASG-AFI sur la fusion des deux groupes en un nouveau groupe AASPG et a examiné le projet consolidé de manuel de procédures AASPG pour soumission à la réunion conjointe APIRG/27&RASG-AFI/10.
- 2.6. La réunion a également discuté des dispositions transitoires proposées par la réunion extraordinaire d'APIRG, tenue le 19 juillet 2024 à Libreville, Gabon, et a fourni des conseils appropriés

Révision et mise à jour des espaces communs APIRG et RASG-AFI

- 2.7. Il a été rappelé à la réunion que l'examen de la répartition des tâches et des domaines d'intérêt commun entre APIRG et RASG-AFI fait partie des termes de référence et du programme de travail de l'ARC-TF dans le but d'assurer la cohérence, l'efficacité et d'éviter toute duplication et conflit entre les activités des deux groupes ainsi que le plan AFI.
- 2.8. La réunion a examiné et mis à jour la liste des domaines communs identifiés entre les groupes APIRG, RASG-AFI et le Plan AFI, en gardant à l'esprit la transition des deux groupes actuels vers l'AASPG. Les points relatifs au NASP et aux SSC liés à l'ANS ont été

ajoutés à la liste actuelle.

Proposition d'ordre du jour pour la session conjointe APIRG/27&RASG/10

- 2.9. La réunion a examiné le projet d'ordre du jour des sessions conjointes APIRG/27 & RASG-AFI/10, qui se tiennent du 4 au 8 novembre 2024, élaboré conformément à la recommandation de la Commission de navigation aérienne (ANC) en faveur d'une approche uniforme de la formulation de l'ordre du jour des réunions PIRG et RASG, ainsi que de l'ordre du jour des sessions conjointes de PIRG et du RASG.
- 2.10. Le projet d'ordre du jour des sessions conjointes APIRG/27 et RASG-AFI/10, tel que présenté par le Secrétariat, a été discuté, amendé et adopté.

Coordination des rapports annuels d'APIRG et de RASG-AFI

- 2.11. En ce qui concerne la coordination des rapports annuels APIRG et RASG-AFI, IATA souhaite que ledit rapport, dans la mesure où il s'agira d'un rapport unique dans le cadre de l'AASPG, soit séparé en deux parties distinctes afin de traiter efficacement et effectivement les questions de navigation aérienne et de sécurité.
- 2.12. La réunion a pris acte de la publication de la dixième édition du rapport annuel sur la sécurité du RASG-AFI, ainsi que de la première édition du rapport annuel sur la navigation aérienne.
- 2.13. La réunion a été informée de la présentation des rapports APIRG/26 et RASG-AFI/9 à l'ANC et au Conseil de l'OACI, ainsi que des progrès réalisés depuis la dernière réunion dans la coordination des activités de l'Équipe chargée du rapport annuel sur la sécurité (ASRT) et de l'Équipe chargée du rapport sur la navigation aérienne (AANRT) d'APIRG.
- 2.14. La réunion a reconnu les efforts des présidents et secrétaires d'APIRG et de RASG-AFI qui ont permis de coordonner et de présenter avec succès les rapports à l'ANC et au Conseil de l'OACI.
- 2.15. Pour le prochain rapport annuel d'APIRG et de RASG-AFI, la réunion a recommandé que le rapport unique dans le cadre de l'AASPG, aborde de manière efficace et effective les questions de navigation aérienne et de sécurité.

3. SUITE A DONNER

- 3.1. La réunion est invitée à :
 - a) Prendre note des informations contenues dans le document de travail ; et
 - b) Fournir des conseils le cas échéant.